

SEANCE DU 12 AVRIL 2017

COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

Membres en
exercice : 11

Corum : 6

Présents : 7

Absents : 4

Pouvoirs : 3

Votants : 10

L'an deux mil dix-sept, le douze avril à 20 heures 15, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Amécourt, légalement convoqués le onze avril deux mille seize, se sont réunis à la Mairie d'Amécourt, en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain BÉAL, Maire,

Etaient présents :

BÉAL Alain
BLANQUET Jean-Marie
DESCHARLES Arnaud
DE GROOTE Christian
DOYEN Cyril
DRIEUX Xavier
VINCENT Pascal

Absents Excusés:

DENEL Delphine (*Pouvoir X. Drieux*)
DOLÉ Guillaume (*Pouvoir C. Doyen*)
GERMOND Gwendolyn (*Pouvoir Ch. De Grootte*)
TAUPELET Roger

Secrétaire de séance:

KAUFFER Karine

Sommaire de la séance du 12 avril 2017 :

- 1- *Approbation de la séance du 20 mars 2017*
- 2- *Avant-Projet PLU*
- 3- *Compte Administratif & de Gestion 2016*
- 4- *Affectation des résultats 2016*
- 5- *Vote des taux des 4 taxes 2017*
- 6- *Subvention aux associations 2017*
- 7- *Budget Primitif 2017*
- 8- *Télétransmission des actes*
- 9- *Questions diverses*

Délibérations n° :

- | | |
|----------|---------------------------------------------------|
| 14/2017 | <i>Modification du PLU</i> |
| 15 /2017 | <i>Compte Administratif & de Gestion 2016</i> |
| 16/2017 | <i>Affectation des résultats 2016</i> |
| 17/2017 | <i>Vote des taux des 3 taxes 2017</i> |
| 18/2017 | <i>Subventions court métrage étudiant</i> |
| 19/2017 | <i>Budget Primitif 2017</i> |
| 20/2017 | <i>Télétransmission des actes</i> |
| 21/2017 | <i>Redirection du courrier</i> |

1 -APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 20 MARS 2017

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du compte rendu du 20 mars 2017.

APPROUVE à l'unanimité ledit compte rendu.

2- MODIFICATION DU PLU

Monsieur le Maire présente une liste non exhaustive, de modifications à apporter au PLU

- 1) Changement de destination d'une zone définie en AU vers une zone UB,
- 2) Diminution des réserves foncières existantes :
 - Réduction de la zone de protection de la chapelle de 552m² à 135m², soit un triangle de 10m sur le chemin de la Mairie et de 27m sur le chemin du pressoir,
 - Réduction de la réserve de 2500m² pour l'agrandissement du cimetière à un rectangle d'environ 8 mètre de large par 20 mètre de long, permettant La création d'une trentaine d'emplacement.
- 3) Création d'une réserve foncière dans la parcelle A75, située à l'angle du château et utilisée comme déversoir par la commune.
- 4) Modification du zonage de la partie basse, suite à la fermeture définitive de la source :
 - Création d'une zone UA (zone déjà urbanisée) correspondant au côté droit du chemin u marais en allant vers La voie ferrée et aux cotés gauche et droit du chemin de la Maladrerie.
 - Création d'un zone UA/UB (déjà urbanisée) correspondant aux propriétés TAUPELET, GIRARDIN et POTARD.

- Création d'une zone N dit de loisirs en y autorisant des activités a buts touristiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le Lancement de la procédure de modification du PLU,

DONNE tout pouvoir au Maire pour prendre l'arrêté correspondant,

ADOPTE à l'unanimité, la présente délibération.

Délibération 14/2017

3- COMPTE ADMINISTRATIF & DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats du Compte Administratif & de Gestion 2016.

FONCTIONNEMENT

<i>Excédent 2015</i>	+ 88 415.25 (Pour mémoire)
Recettes 2016	+ 130 489.50 euros
Dépenses 2016	- 112 341.59 euros
<i>Excédent 2016</i>	+ 106 563.16 euros

Solde d'exécution 2016 = Excédent +18 147.91 euros

INVESTISSEMENT

<i>Déficit 2015</i>	- 16 359.79 euros (Pour mémoire)
Recettes 2016	+ 91 020.00 euros
Dépenses 2016	- 17 178.16 euros
<i>Excédent 2016</i>	+ 57 482.05 euros

Solde d'exécution 2016 = Excédent + 73 841.84 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le Compte Administratif & de Gestion 2016 de la Commune,

ADOPTE la présente délibération à l'unanimité,

ANNEXE (#1) le détail, par chapitre, du Compte Administratif 2016, en dernière page du présent procès-verbal

Délibération 15/2017

4- AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016,

STATUANT sur l'affectation des résultats de l'exercice 2016,

CONSTATANT que le Compte Administratif fait apparaître :

Un excédent de Fonctionnement de 106 563.16 euros

- Un excédent d'Investissement de 57 482.05 euros

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

			EUROS
A RESULTAT DE L'EXERCICE	EXCEDENT :		18 147.91
	DEFICIT :		0,00
B RESULTAT REPORTE DE N-1 (ligne 002 du CA)	EXCEDENT :		88 415.25
	DEFICIT :		0,00
C RESULTAT A AFFECTER (=A+B)			106 563.16
D solde d'exécution de la section d'investissement	EXCEDENT :		57 482.05
	DEFICIT :		
E Restes à Réaliser de la section d'investissement	DEPENSES :		0.00
F Restes à Réaliser de la section d'investissement	RECETTES :		0,00
G solde des Restes à Réaliser de la section d'investissement (=E-F)	EXCEDENT (+) de financement		0.00
	ou BESOIN (-) de financement		
H BESOIN DE FINANCEMENT (=D+G)			57 482.05

AFFECTATION DE C		
En réserves au compte R 1068 en investissement		
(au minimum couverture du besoin de financement H)		
Complément en réserves au compte R 1068		0.00
1 Total réserves au compte R 1068 en investissement		0.00
2 Report en Fonctionnement au compte R 002 (=C-H)		106 563.16
3 Report en Investissement au compte		
	R 001Exédent	57 482.05
	D 001 Déficit	

ADOPTE à l'unanimité, la présente délibération.

Délibération 16/2017

5- VOTE DES TAUX DES 3 TAXES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE de ne pas augmenter les taux des 3 taxes,

► Les taux des 3 taxes 2017 ainsi voté sur la commune sont de :

- Taxe d'Habitation : 13.54 %
- Taxe Foncière Bâti : 16.51 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 29.21 %

ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

Délibération 17/2017

6- SUBVENTIONS COURT METRAGE ETUDIANT

Suite à la demande formulée par Mr Anthony Soulage, résident d'Amécourt et étudiant machiniste à l'école supérieur technique ESRA concernant un projet de court métrage intitulé « Chienne »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE au compte 6574 du Budget Primitif 2016,
d'allouer une subvention au bénéfice de :

• Nolwenn TOUPIN - Directrice de production film
« CHIENNE » 100€

ADOPTÉ à l'unanimité, la présente délibération.

Délibération 18/2017

7 - BUDGET PRIMITIF 2017

Mr le Maire présente le Budget Primitif 2017

FONCTIONNEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à
225 000 euros.

INVESTISSEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à
95 000 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le Budget Primitif 2017 tel
que présenté,

ADOPTÉ la présente délibération à l'unanimité,

Délibération 19/2017

8- TELETRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Vu le décret n°2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la
télétransmission par voie électronique des actes des
collectivités territoriales soumis au contrôle de
légalité.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il veut participer au projet national ACTES (Aides au Contrôle de légalité d'EmatérialiSé), dispositif de télétransmission mis en œuvre par le ministère de l'intérieur.

Les avantages attendus par la télétransmission se mesurent notamment en termes d'économies de papier et d'affranchissement postal, ainsi que des gains de temps dans l'acheminement des actes, l'archivage et les recherches documentaires. La sécurité des échanges est garantie en ce qui concerne l'identité des parties, l'intégrité des documents et leur horodatage. Enfin, l'accusé de réception de la préfecture est retourné en quelques minutes.

Il convient de choisir un opérateur de télétransmission homologué par le ministère. Le choix se porte sur JVS Mairistem - Ixchange - Agrément opérateur 25 juin 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité à compter du 01/07/2017

ACCEPTTE la proposition de JVS, par la mise en place d'un logiciel SRCl - Licence Ixchange

AUTORISE

- Monsieur Le Maire a signé la convention avec l'Etat représenté par Monsieur Thierry Coudert, Préfet de l'Eure.
- Acquérir un certificat de signature électronique
- Signer les différents documents, avec l'opérateur de télétransmission retenu, nécessaire à la télétransmission.

Délibération 20/2017

9 - QUESTIONS DIVERSES

❖ Lancement appel d'offre (3 devis) pour remplacement du tracteur-tondeuse ; non adapté aux travaux de la commune.

- ❖ Clôture du chemin 23 par le biais de poteaux et fil de fer à effectuer rapidement pour éviter le passage des bêtes sur le dit chemin.
- ❖ Pose de barrières entravant le passage des quads : Chemin de Guerquesalle et des Larris. Arrêté interdisant les engins à moteur à étudier
- ❖ Sens interdit chemin de la Mairie = non respecté
- ❖ Parking place du Pâtis = réflexion à prévoir
- ❖ MUTUALISATION SECRETARIAT - REDIRECTION DU COURRIER

Dans un souci de traitement journalier du courrier, il est proposé de rediriger le courrier vers le pôle des secrétariats mutualisé, basé à la Mairie d'Hébecourt.

Pour ce faire, le service de réexpédition du courrier de la poste sera sollicité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE la réexpédition du courrier de la Mairie d'Amécourt, vers la Mairie d'Hébecourt à compter du 1^{er} mai 2017.

ADOPTTE à l'unanimité la présente délibération.

Délibération 21/2017

La séance est levée à 23h00

BÉAL Alain

BLANQUET Jean-Marie

DESCHARLES Arnaud

DE GROOTE Christian

DOYEN Cyril

~~DENEL Delphine~~
(Pouvoir C. Doyen)

~~DOLE Guillaume~~
(Pouvoir X. Drieux)

DRIEUX Xavier

~~GERMOND Gwendolyn~~
(Pouvoir Ch. De Groote)

~~TAUPELET Roger~~

VINCENT Pascal

Annexe #1- Compte Administratif 2016

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Libellé	BP2016	Réalisations
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	60 342.82	28 038.87
012	CHARGES DE PERSONNEL	27 520.00	25 305.12
014	ATTENUATION DE PRODUITS	8 857.00	8 857.00
022	DEPENSES IMPREVUES	13 500.00	-
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	57 244.26	-
042	OPERATION D'ORDRE - AMORTISSEMENTS	5 252.95	5 252.95
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	43 520.00	42 749.68
66	CHARGES FINANCIERES	762.97	762.97
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	1 375.00
	TOTAUX	220 000.00	112 341.59

Recettes

Chapitre	Libellé	BP 2016	Réalisations
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	103 522.74	-
013	ATTENUATIONS DES CHARGES	-	502.69
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOM. ET VENTES	197.00	451.80
73	IMPOTS ET TAXES	53 608.00	53 307.00
74	DOTATIONS, SUBV. ET PARTICIPATIONS	51 419.96	65 331.86
75	AUTRES PRODUITS DE GESTIONS COURANTE	10 000.00	10 773.73
76	PRODUITS FINANCIERS	-	0.48
77	PRODUIT EXCEPTIONNEL	1 252.30	121.94
	TOTAUX	220 000.00	130 489.50

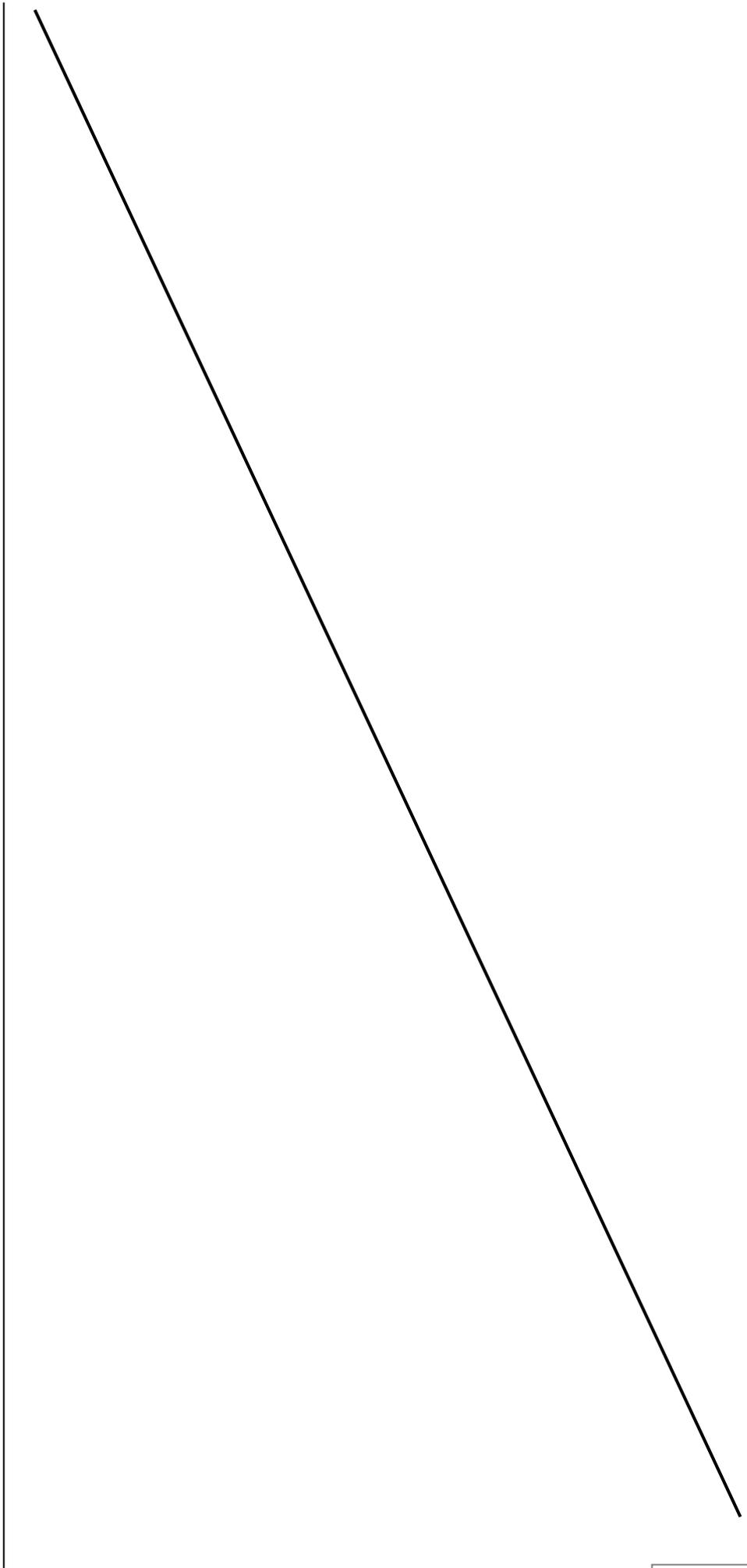
Investissement

Dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2016	Réalisations
001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE	16 359.79	-
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	9 782.92	9 782.92
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSES	270.00	-
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 000.00	6 896.33
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	53 587.29	-
27	Prêts	1 000.00	498.91
	TOTAUX	150 000.00	17 178.16

Recettes

Chapitre	Libellé	BP 2016	Réalisations
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	57 244.26	-
040	OPERATION D'ORDRE - AMORTISSEMENTS	5 252.95	5 252.95
10	DOTATIONS, FONDS DIV, ET RESERVES	21 502.79	20 467.05
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	5 000.00	5 000.00
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILIES	60 000.00	60 000.00
27	PRETS	1 000.00	300.00
	TOTAUX	150 000.00	91 020.00



12/10

